



Nous vivons à une époque où l'on identifie souvent la justice à la légalité. Si quelque chose a été approuvé par un parlement, confirmé par un tribunal ou publié au journal officiel, beaucoup concluent automatiquement que c'est juste. Pourtant, l'histoire démontre exactement le contraire. Il a existé des lois qui autorisaient l'esclavage, légitimaient les persécutions religieuses, permettaient l'extermination de peuples entiers ou privaient des millions de personnes de leurs droits fondamentaux. Toutes étaient légales. Aucune n'était juste.

Cette confusion entre ce qui est légal et ce qui est moral constitue l'un des plus grands défis de notre civilisation. Lorsque la loi humaine cesse de reconnaître une vérité supérieure, lorsqu'elle ne cherche plus à refléter l'ordre voulu par Dieu et inscrit dans la nature humaine, elle cesse d'être un instrument de justice pour devenir, tôt ou tard, une forme de violence institutionnelle.

Cette question a été magistralement traitée par **saint Thomas d'Aquin**, dont la doctrine de la loi naturelle demeure l'une des contributions les plus profondes de toute l'histoire de la philosophie et de la théologie chrétiennes. Loin d'être une théorie médiévale dépassée, elle offre une réponse étonnamment actuelle au relativisme moral, à l'individualisme et au positivisme juridique qui dominent une grande partie de la pensée contemporaine.

La grande question : qu'est-ce qui rend une loi juste ?

Dès les premiers siècles du christianisme, les Pères de l'Église comprirent que toute autorité ne mérite pas une obéissance absolue.

Les Apôtres l'ont exprimé avec une extraordinaire clarté lorsqu'on leur interdit de prêcher l'Évangile :

« *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.* »
(Actes 5, 29)



Cette simple phrase contient une véritable révolution juridique.

Les autorités civiles possèdent bien une autorité.

Mais cette autorité n'est pas absolue.

Elle est limitée par une autorité supérieure : Dieu.

Le pouvoir politique ne crée ni le bien ni le mal.

Il les reconnaît.

Il n'invente pas la vérité.

Il est appelé à la servir.

C'est ici qu'apparaît le concept fondamental de la **loi naturelle**.

Qu'est-ce que la loi naturelle ?

Pour saint Thomas, toute la création possède un ordre établi par Dieu.

Rien n'existe par hasard.

Chaque être possède une finalité.

Le feu réchauffe.

L'eau désaltère.

Les arbres portent du fruit.

Les animaux suivent leur nature.

L'être humain possède lui aussi une nature.

Et cette nature ne dépend ni des modes, ni des élections, ni des majorités parlementaires.



Elle a été créée par Dieu.

La loi naturelle est précisément la participation de la créature raisonnable à la loi éternelle de Dieu.

Il ne s'agit pas d'un code juridique gravé dans la pierre.

C'est une inclination inscrite dans le cœur de l'homme qui permet à la raison de reconnaître certains biens fondamentaux.

Par exemple :

- préserver la vie ;
- fonder une famille ;
- rechercher la vérité ;
- vivre en société ;
- éduquer les enfants ;
- pratiquer la justice ;
- rendre un culte à Dieu.

Ces biens ne sont inventés par aucune culture.

Ils existent avant tout État.

Aucun gouvernement n'accorde le droit à la vie.

Il n'a que le devoir de le reconnaître.

La loi éternelle : le fondement oublié

Saint Thomas explique que toute loi authentique dérive d'une réalité supérieure : **la loi éternelle**.

La loi éternelle est la sagesse par laquelle Dieu gouverne l'univers tout entier.

Rien ne lui échappe.



Pourquoi la loi humaine qui ignore la loi naturelle devient une forme de violence : saint Thomas d'Aquin, le bien commun et la crise du positivisme juridique | 4

Les lois de la physique la reflètent.

Les lois biologiques la manifestent.

La loi morale y participe.

C'est pourquoi l'univers n'est pas un chaos.

Il existe un ordre objectif.

La justice humaine ne peut exister que lorsqu'elle respecte cet ordre.

Chaque fois qu'elle prétend s'y substituer, le désordre apparaît inévitablement.

La loi humaine : une participation imparfaite

Saint Thomas ne méprise jamais les lois civiles.

Bien au contraire.

Il les considère comme nécessaires.

Sans lois, il y aurait l'anarchie.

Sans autorité, il ne pourrait y avoir de vie sociale.

Mais il établit une condition décisive.

La loi humaine doit dériver de la loi naturelle.

Lorsqu'elle s'en éloigne, elle perd sa légitimité morale.

Sa célèbre affirmation résonne encore aujourd'hui avec une force extraordinaire :

« *Une loi injuste ne semble pas être une loi, mais plutôt une corruption de la loi.* »



Cela ne signifie pas qu'elle cesse d'exister juridiquement.

Cela signifie qu'elle cesse d'obliger moralement la conscience parce qu'elle contredit la justice.

Que se passe-t-il lorsque l'homme décide de créer la morale ?

C'est ici que commence le problème moderne.

Pendant des siècles, l'Occident a compris que la loi devait découvrir le bien.

Aujourd'hui, de nombreux courants de pensée affirment exactement le contraire.

Ils soutiennent que c'est la loi qui crée le bien.

Si le Parlement approuve quelque chose, cela devient automatiquement bon.

Cette conception est appelée **positivisme juridique**.

Selon cette théorie :

- il n'existe pas de normes morales universelles ;
- une loi est valide simplement parce qu'elle a été promulguée ;
- l'État est la source ultime du droit ;
- la morale appartient exclusivement à la sphère privée.

Cette idée paraît moderne.

En réalité, elle renferme l'un des plus grands dangers pour la liberté.

Car si l'État décide de ce qui est juste, il peut également décider quelles vies méritent d'être protégées, quelles libertés peuvent être supprimées ou quels droits cessent d'exister.

L'histoire du XX^e siècle en fournit une preuve dramatique.



Le XX^e siècle : quand la légalité a produit des monstres

Les grands régimes totalitaires ont promulgué des lois.

Ils n'agissaient pas en dehors du droit.

Ils utilisaient le droit.

Tout était réglementé.

Tout était légal.

C'est précisément là que réside la tragédie.

Des millions de personnes furent persécutées en vertu de lois parfaitement promulguées.

Le problème n'était pas l'absence de législation.

C'était l'absence de vérité.

Lorsque la loi cesse de reconnaître un bien objectif, le pouvoir remplace la justice.

La force prend alors la place de la raison.

La violence commence bien avant les armes

Lorsque nous pensons à la violence, nous imaginons les guerres, les agressions ou le terrorisme.

Mais saint Thomas nous invite à regarder beaucoup plus profondément.

Il existe une violence antérieure.



Pourquoi la loi humaine qui ignore la loi naturelle devient une forme de violence : saint Thomas d'Aquin, le bien commun et la crise du positivisme juridique | 7

C'est la violence contre la vérité.

Lorsqu'une loi oblige les hommes à appeler bien ce qui est mal ou mal ce qui est bien, une forme de violence spirituelle et intellectuelle commence.

La conscience est soumise à une pression.

La raison est réduite au silence.

La vérité devient subordonnée au pouvoir.

Cette violence est souvent invisible.

Elle ne fait pas couler le sang immédiatement.

Mais elle détruit lentement la liberté intérieure.

Du bien commun à l'intérêt personnel

L'un des aspects les plus originaux de la pensée thomiste est sa compréhension du **bien commun**.

Aujourd'hui, nous avons tendance à considérer la société comme une simple somme d'individus cherchant à satisfaire leurs intérêts privés.

Chaque groupe réclame de nouveaux droits.

Chaque individu cherche la reconnaissance.

Chaque mouvement poursuit ses propres objectifs.

La politique finit ainsi par devenir une négociation permanente entre des désirs concurrents.

Saint Thomas voit la société sous un angle totalement différent.

La communauté politique n'existe pas simplement pour protéger les intérêts privés.



Elle existe pour conduire tous les hommes vers le bien commun.

Le bien commun : qu'est-ce que c'est réellement ?

Le bien commun ne signifie pas l'intérêt de la majorité.

Il ne consiste pas non plus simplement à répartir les richesses.

Il n'est pas davantage synonyme de prospérité économique.

Il est bien plus profond.

Il désigne l'ensemble des conditions qui permettent à chaque personne d'atteindre son plein épanouissement humain et moral.

Il comprend notamment :

- la justice ;
- la paix ;
- la sécurité ;
- la véritable liberté ;
- la famille ;
- l'éducation ;
- la religion ;
- la vertu.

Une société riche peut être privée du bien commun.

Une civilisation technologiquement avancée peut néanmoins être moralement dévastée.



Pourquoi la loi humaine qui ignore la loi naturelle devient une forme de violence : saint Thomas d'Aquin, le bien commun et la crise du positivisme juridique | 9

L'individualisme déchire le tissu social

La culture contemporaine répète constamment un même message :

« Fais ce que tu veux. »

« Suis tes désirs. »

« Personne n'a le droit de te dire comment vivre. »

« Ta vérité vaut autant que celle des autres. »

Cette approche semble promettre la liberté.

En réalité, elle produit l'isolement.

Lorsque l'intérêt personnel devient le critère suprême, le bien commun disparaît.

Alors :

- la famille s'affaiblit ;
- la confiance disparaît ;
- la parole donnée perd toute valeur ;
- l'engagement s'efface ;
- les institutions se vident de leur substance.

Une société où chacun ne cherche que son avantage personnel finit par dresser tous les individus les uns contre les autres.

Paradoxalement, plus l'individu est absolutisé, plus l'État a besoin de pouvoir pour maintenir l'ordre.

L'histoire le démontre une fois encore.



Pourquoi la loi humaine qui ignore la loi naturelle devient une forme de violence : saint Thomas d'Aquin, le bien commun et la crise du positivisme juridique | 10

Le rôle de la vertu

Saint Thomas n'a jamais pensé que les lois, à elles seules, pouvaient construire une société juste.

Le véritable fondement d'une nation réside dans la vertu de ses citoyens.

Une loi peut interdire le vol.

Mais elle ne peut pas fabriquer des personnes honnêtes.

Elle peut punir le meurtre.

Mais elle ne peut pas enseigner l'amour.

Elle peut sanctionner la corruption.

Mais elle ne peut pas créer l'intégrité.

Sans vertu, les lois se multiplient.

Et plus les lois deviennent nombreuses, plus la perte de la responsabilité morale devient évidente.

Le Christ n'est pas venu seulement sauver des âmes isolées

Le christianisme n'a jamais compris le salut comme une affaire purement privée.

Le Christ est venu restaurer toute la création.

Il est venu restaurer les relations humaines.

Il est venu restaurer la société.



Pourquoi la loi humaine qui ignore la loi naturelle devient une forme de violence : saint Thomas d'Aquin, le bien commun et la crise du positivisme juridique | 11

Il est venu restaurer les institutions.

C'est pourquoi Il déclare :

« *Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice, et tout cela vous sera donné par surcroît.* »
(Matthieu 6, 33)

La justice commence dans le cœur.

Mais elle ne s'arrête pas là.

Elle doit aussi se refléter dans la famille, l'économie, la politique, l'éducation et les lois.

Une démocratie peut-elle être injuste ?

Cette question dérange profondément la pensée moderne.

La réponse chrétienne est claire.

Oui.

Une majorité peut se tromper.

La vérité ne dépend pas du nombre des voix.

Si demain une majorité votait la persécution d'une minorité innocente, une telle décision resterait injuste.

La démocratie détermine qui gouverne.

Elle ne détermine pas ce qui est vrai.

Elle ne détermine pas ce qui est bon.



Pourquoi la loi humaine qui ignore la loi naturelle devient une forme de violence : saint Thomas d'Aquin, le bien commun et la crise du positivisme juridique | 12

Elle ne détermine pas ce qui est moral.

C'est pourquoi la démocratie a besoin d'un fondement éthique préalable.

Sans lui, elle dégénère en dictature de la majorité ou, pire encore, en dictature de ceux qui contrôlent l'opinion publique.

La conscience chrétienne face aux lois injustes

L'Église a toujours enseigné que les chrétiens doivent respecter les autorités civiles légitimes.

Saint Paul nous exhorte :

« *Que toute personne soit soumise aux autorités établies. Car il n'y a d'autorité que venant de Dieu.* »

(Romains 13, 1)

Cependant, ce principe connaît également des limites.

L'autorité cesse de remplir correctement sa mission lorsqu'elle ordonne ce qui contredit gravement la loi de Dieu.

Dans de tels cas, l'objection de conscience n'est pas un acte de rébellion arbitraire, mais une expression de fidélité à l'ordre moral. Les chrétiens sont appelés à agir avec prudence, respect et charité, mais jamais au détriment de la vérité. Les martyrs de tous les temps demeurent le témoignage le plus éclatant qu'il existe des biens auxquels aucun pouvoir terrestre n'a le droit de nous contraindre à renoncer.



Le positivisme juridique et la perte du sens de la justice

Lorsqu'une culture cesse de se demander ce qui est juste pour ne plus demander que ce qui est légal, elle entre dans une profonde décadence morale.

Le droit cesse d'être un chemin vers la justice.

Il devient un instrument d'ingénierie sociale.

Les lois changent sans cesse parce qu'elles ne répondent plus à des vérités permanentes, mais à des majorités fluctuantes, à des pressions idéologiques ou à des intérêts économiques.

Ce qui était considéré hier comme un droit peut demain cesser de l'être.

Ce qui est aujourd'hui présenté comme un bien peut demain être condamné.

Cette instabilité produit une insécurité juridique, mais surtout une profonde insécurité morale.

Les personnes ne savent plus à quoi croire, parce que tout semble désormais négociable.

La véritable liberté exige la vérité

L'une des plus grandes confusions de notre époque consiste à identifier la liberté à l'absence de limites.

La véritable liberté, pourtant, ne consiste pas à pouvoir choisir n'importe quoi, mais à pouvoir choisir le bien. Un musicien est véritablement libre lorsqu'il maîtrise son instrument. Un athlète est libre lorsqu'il a discipliné son corps. Un saint est libre lorsque, par la grâce de Dieu, il a ordonné ses désirs vers le bien. De la même manière, une société devient d'autant plus libre qu'elle vit fidèlement selon la vérité sur la personne humaine.



Pourquoi la loi humaine qui ignore la loi naturelle devient une forme de violence : saint Thomas d'Aquin, le bien commun et la crise du positivisme juridique | 14

Le Christ Lui-même l'a exprimé par des paroles qui conservent aujourd'hui toute leur force :

« ***Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres.*** »
(Jean 8, 32)

La vérité n'asservit pas.

Elle libère.

En revanche, lorsque la loi cherche à se séparer de la vérité sur la personne humaine et de l'ordre moral établi par Dieu, elle finit par imposer par la force ce qu'elle n'est plus capable de soutenir par la raison.

Applications pastorales pour les chrétiens d'aujourd'hui

La réflexion sur la loi naturelle n'appartient pas seulement aux juristes ou aux philosophes.

Elle a des conséquences concrètes pour la vie de tout baptisé.

Tout d'abord, nous sommes appelés à former correctement notre conscience à la lumière de la Sainte Écriture, de la Sainte Tradition et du Magistère de l'Église, en refusant de nous laisser façonner uniquement par l'opinion dominante ou par les modes culturelles passagères.

Ensuite, nous devons promouvoir activement le bien commun, en commençant par les réalités les plus proches de nous : la famille, la paroisse, le lieu de travail et la communauté locale. La charité ne s'oppose pas à la justice ; elle la perfectionne.

Par ailleurs, les chrétiens doivent participer de manière responsable à la vie publique. Nous ne pouvons pas rester indifférents aux lois et aux institutions, car elles influencent profondément le bien commun ainsi que la transmission de la vérité.



Enfin, il convient de rappeler que la transformation de la société commence par la conversion du cœur humain. Aucune réforme juridique ne sera jamais suffisante si la vertu fait défaut. La grâce de Dieu n'abolit pas la nature humaine ; elle la guérit et l'élève, rendant possible une authentique culture de la vie, de la justice et de la paix.

Conclusion : revenir à l'ordre de Dieu pour reconstruire la société

Le grand enseignement de saint Thomas d'Aquin demeure d'une actualité remarquable : la loi humaine ne crée pas le bien ; elle doit le reconnaître et le protéger. Chaque fois qu'elle se sépare de la loi naturelle et de la loi éternelle, elle cesse de servir la justice et devient un instrument de pouvoir. Même si elle conserve les apparences de la légalité, elle perd son fondement moral et peut devenir une forme de violence contre la vérité, contre la conscience et, finalement, contre la dignité même de la personne humaine.

L'individualisme, en absolutisant l'intérêt personnel, affaiblit le tissu social et fait oublier que l'être humain ne trouve son accomplissement que dans le bien commun. La politique cesse alors d'être un service pour devenir une lutte permanente visant à imposer des volontés concurrentes. Face à cette dérive, la pensée de saint Thomas offre une proposition profondément chrétienne : retrouver la centralité de la vérité, de la vertu et de l'ordre voulu par Dieu.

La mission des catholiques n'est pas d'imposer la foi par la force, mais d'éclairer la raison par la vérité de l'Évangile et de montrer, par la parole comme par l'exemple, que la loi naturelle ne restreint pas la liberté : elle la protège. Là où les lois respectent la dignité de la personne humaine, créée à l'image de Dieu, et orientent la vie sociale vers le bien commun, la justice et la paix fleurissent. Là où ce lien avec l'ordre divin est rompu, la légalité finit par n'être plus qu'un masque du pouvoir.

Dans un monde où le désir est si souvent confondu avec le droit, et la volonté de la majorité avec la vérité, l'enseignement de saint Thomas résonne avec une force renouvelée : une société ne deviendra véritablement humaine que lorsqu'elle reconnaîtra qu'il existe une loi supérieure à toute législation humaine, une loi écrite par Dieu Lui-même dans le cœur de l'homme. C'est seulement sur ce fondement solide qu'il est possible de bâtir une civilisation véritablement juste, authentiquement libre et ouverte à la destinée éternelle pour laquelle nous avons été créés.